

Frédéric Picco

LES GRANDS TEXTES GRECS EXPLIQUÉS

Grammaire • Vocabulaire • Commentaires





Memento syntaxique

Mon ambition n'est pas d'écrire une syntaxe grecque : celle de Bizos, la fameuse *Syntaxe grecque* qui est constamment citée dans tout l'ouvrage, est une merveille de clarté pour la prose athénienne des V^e et IV^e siècles. J'invite le lecteur à s'y référer dès qu'il se sentira prêt à cheminer dans cet ouvrage très complet.

Ce que j'ai souhaité faire est bien plutôt de partir du corpus constitué par les quinze textes traduits pour définir six rubriques dont l'helléniste qui les lira aura constamment besoin. Ces six rubriques ne sont pas étanches et il y a évidemment des renvois de l'une à l'autre chaque fois que c'est nécessaire. Dans ce cas, je les signalerai. Dans chacune d'elles j'expliquerai les règles basiques du point de syntaxe en question et l'illustrerai d'un ou plusieurs exemples : le lecteur trouvera entre parenthèses le numéro du texte et le nom de l'auteur. J'ai mis en gras les mots grecs directement concernés par une règle de syntaxe donnée. En fin de rubrique ou d'une partie de la rubrique, j'ai placé quelquefois des remarques pour indiquer quelques règles utiles dans des situations un peu moins évidentes que celles illustrées par la règle pure.

Quand il s'est trouvé qu'aucun des quinze textes retenus dans ce livre ne fournissait un exemple d'un point figurant dans l'une des parties d'une rubrique, j'en ai inventé un en prenant soin d'écrire une phrase grecque en rapport avec l'un des textes proposés. Une fois et une seule, j'ai pris un exemple tiré d'une phrase à proximité immédiate du passage : on trouvera ce cas quand j'expliquerai ce qu'est la relative à l'éventuel.

En guise d'introduction : la nécessité de lire l'intégralité du texte à étudier

Cette nécessité repose sur plusieurs raisons.

La première tient au fait qu'un texte proposé à la traduction et à l'étude n'est pas prélevé au hasard ; il a des bornes, c'est-à-dire un début et une fin. Cela crée un effet de cadrage qui permet de définir une unité. Prenons un exemple : dans la

très longue séquence que constitue le dialogue entre les Athéniens et les Méliens (texte numéro 1), j'ai choisi pour début le moment où les Athéniens renoncent aux « belles paroles » et pour fin à celui où il est question de l'intérêt qu'il y a pour chacun des deux partis à dominer et à être dominé. Lire la totalité du texte, c'est repérer sans passer par le dictionnaire les termes grecs courants pour « belles paroles » (μετ' ὀνομάτων καλῶν) et « utile » (χρήσιμον) et ainsi percevoir sinon d'emblée du moins très vite que le passage proposé s'éloigne des discours d'apparat pour s'engager dans le calcul et l'absence de toute justice. Lire revient à déjà élaborer une ébauche de commentaire et à prendre appui sur les mots pour aller vers le sens.

La deuxième raison est justement la perception directe du texte qu'offre la lecture. Toujours dans mon texte numéro 1, le lecteur verra que ce n'est pas simplement en passant qu'il est question de l'« utile ». Dans la fin du texte il est ainsi question de ce point de plus en plus fréquemment : l'adjectif χρήσιμον apparaît deux fois, l'adverbe χρησίμως une fois et l'expression au potentiel κερδαίνομεν ἄν (c'est là que j'ai placé la fin du passage) complète le tableau. La récurrence des termes apparaît lors d'une lecture sensible et un peu attentive et elle met l'esprit en éveil : quel est donc ce monde où l'on ne croit plus aux belles paroles mais où tout est mesuré à l'aune de l'utile ? Lire donne donc envie de traduire et de commenter !

La dernière raison est plus stratégique : lire, ici, devient la reconnaissance du paysage linguistique que l'on va parcourir. L'helléniste un minimum formé découvrira des passages qui seront sinon transparents du moins aisés à comprendre. Il pourra s'appuyer à la fois sur ses connaissances mais aussi... sur le titre ou sur le chapeau introducteur qui sont placés en tête de texte. Ce sont là des points de repère offerts au lecteur, et je lui conseille vivement d'en tenir compte. Il est rare que tout soit pour autant transparent et c'est là qu'une lecture complète du texte permet de bien appréhender l'exercice de la version. En effet lire l'intégralité d'un texte permet de calculer le temps que l'on devra passer sur des passages plus difficiles ; si, à l'inverse, l'helléniste avance au coup par coup, sans avoir au préalable embrassé du regard tout le texte, il risque très fortement de ne pas bien gérer son temps. Or un texte qui n'est pas intégralement traduit déclenche une série de pénalités très lourdes, quel que soit le concours où ce triste événement se produit. Même si la chose paraît désagréable, il vaut mieux d'emblée savoir où et quand les efforts les plus substantiels de compréhension devront être fournis.

La proposition infinitive

On appelle proposition infinitive une proposition dont le sujet est l'accusatif et le verbe est à l'infinitif.

Elle peut être introduite par 4 types de construction.

1. Elle est obligatoire après le verbe de déclaration φάναί

— Καίτοι λογογράφος γέ τις φησίν... ἐναντία με λέγειν ἑμαυτῶ.
(texte numéro 9, Eschine)

« Cependant un faiseur de discours... affirme que je tiens des propos contradictoires. »

Le verbe φησίν introduit une proposition infinitive dont le sujet est με et le verbe à l'infinitif λέγειν.

Remarque : Tout verbe déclaratif ne se construit pas avec une proposition infinitive : voir dans la rubrique numéro 6 la partie « affirmation ».

2. Elle est obligatoire après un verbe de volonté

— Τὰ δὲ γένη καὶ τὰς φρατρίας καὶ τὰς ἱερwsύνας εἶασεν ἔχειν ἐκάστους κατὰ τὰ πάτρια. (texte numéro 3, Aristote)

« Il <Clisthène> permit à chaque groupe de conserver les clans, les phratries et les fonctions sacerdotales selon les usages de leurs pères. »

Le verbe **εἶασεν** introduit une proposition infinitive dont le sujet est **ἐκάστους** et le verbe à l'infinitif **ἔχειν**.

— οὐδὲ ἐπιτρέπει δὲ πέττεσθαι σιτία... ὃ δὴ διαφθείρειν τὴν τροφήν. (texte numéro 12, Clément d'Alexandrie)

« et <le couchage> ne permet pas aux aliments d'être digérés... ce qui corrompt la nourriture. »

Le verbe **ἐπιτρέπει** introduit une proposition infinitive dont le sujet est **σιτία** et le verbe à l'infinitif **πέττεσθαι**.

Remarque : La proposition relative introduite par le pronom relatif neutre **ὃ** voit son verbe passer à l'infinitif par attraction, parce qu'elle dépend d'une proposition infinitive. Voilà pourquoi on a **διαφθείρειν** et non **διαφθείρει**.

3. Elle est obligatoire après certains verbes ou certaines locutions indiquant la possibilité sous toutes ses formes, la convenance, l'obligation

— **χρήσιμον... μὴ καταλύειν ὑμᾶς** τὸ κοινὸν ἀγαθόν. (texte numéro 1, Thucydide)

« il est utile... que vous ne détruisiez pas le bien commun à tous. »

La locution **χρήσιμον** (le verbe sous-entendu est **ἔστι**, comme c'est très souvent le cas) introduit une proposition infinitive dont le sujet est **ὑμᾶς** et le verbe à l'infinitif **καταλύειν**.

Remarque : À la faveur de cet exemple on découvre que la négation employée dans la proposition infinitive est **μὴ**. C'est vrai aussi des constructions 2 et 4 ; dans la construction 1 la négation est **οὐ**.

— Ὅ οὔν Κῦρος... ἐπυνθάνετο... ποῖα **χρὴ θαρροῦντα διώκειν**. (texte numéro 8, Xénophon)

La proposition infinitive

« Cyrus apprenait donc quelles bêtes il fallait poursuivre avec audace. »

Dans cet exemple, le verbe **χρή** se construit avec un infinitif, **διώκειν**, ce qui est l'autre construction possible de ce type de verbes. Mais la présence du participe **θαρροῦντα**, qui est un masculin singulier et non un neutre pluriel, permet de sous-entendre aisément dans la proposition infinitive un sujet qui serait **τινα**.

4. Elle est obligatoire après les verbes de perception par les sens ou l'esprit et les verbes d'opinion

— Ἐγὼ δ' ἠγοῦμαι πρῶτον μὲν οὐδὲν εἶναι τοῦτο σημεῖον ὡς κακῶς ἤρχομεν. (texte numéro 2, Isocrate)

« Mais d'abord je pense que cela n'est en rien le signe que notre domination était mauvaise. »

Le verbe d'opinion **ἠγοῦμαι** introduit une proposition infinitive dont le sujet est **τοῦτο** et le verbe à l'infinitif **εἶναι**. On prendra bien soin de ne pas faire de **τοῦτο** un démonstratif allant avec **σημεῖον** : ce dernier est l'attribut du pronom démonstratif.

Remarque : Les verbes de perception peuvent se construire autrement : voir dans les rubriques 5 et 6 respectivement la partie « verbes de perception » et « affirmation dans la subordonnée ».

Rubrique

2

Le potentiel et l'irréel

Le potentiel et l'irréel sont deux façons d'exprimer la condition en grec ancien.

En français le mode conditionnel est employé dans les deux cas, alors qu'en grec potentiel et irréel recourent à des modes différents.

Ils ont été cependant rapprochés dans cette rubrique, à la différence de l'éventuel, parce qu'ils ont des constructions semblables.

1. Le potentiel

Dans la *Grammaire méthodique du français*, la définition donnée du potentiel est la suivante : « le locuteur considère au moment de l'énonciation le procès comme possible, bien que les conditions de sa réalisation ne soient pas encore remplies. »¹ Ajoutons qu'elles pourraient ne jamais l'être : le potentiel envisage une situation sous l'angle de la spéculation libérée du contrôle ou de la sanction de la réalité.

En grec, le potentiel s'exprime dans la subordonnée par **εἰ** suivie de l'optatif et dans la principale par l'usage de la particule **ἄν** précédée ou suivie de l'optatif.

— οἶκος δ' αὐτός, **εἰ** φθογγὴν **λάβοι**, σαφέστατ' **ἄν** λέξειεν.
(texte numéro 10, Eschyle)

« La maison elle-même, si elle pouvait parler, dirait tout très clairement. »

1. M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Quadrige P.U.F., 4^e édition 2005, p. 558.

Le potentiel et l'irréel

La subordonnée est introduite par **εἰ** et son mode est l'optatif **λάβοι** et dans la principale on rencontre **ἄν** et l'optatif **λέξειεν**. Cet exemple montre bien que le potentiel ne tient pas forcément compte de la réalité : en effet, un palais ne peut pas parler, ni à l'époque d'Eschyle ni à la nôtre.

— Μηδέν' **ἄν** γένους ἕκατι προστάτην **θείμην** χθονὸς μηδ' ὄπλων ἄρχοντα.

« Je ne saurais prendre personne pour dirigeant d'un pays et pour commandant d'une armée sur la foi des liens de parenté. » (texte numéro 5, Euripide)

Dans ce cas, il n'y a pas de subordonnée : le potentiel structure la proposition indépendante, avec **ἄν** suivie plus loin de l'optatif **θείμην**. On a ici un exemple d'affirmation atténuée : le recours par Ménélas au potentiel se justifie par le fait qu'il s'adresse moins à son frère qu'au chef de l'expédition grecque contre Troie. C'est une marque de respect, pour ainsi dire.

2. L'irréel

Quand on emploie l'irréel, on considère cette fois que la réalité dément la situation envisagée, que cette dernière « est ou a déjà été annihilé<e> par le réel », pour reprendre les mots employés dans la *Grammaire méthodique du français*¹.

Ce rapport à la réalité est très sensible quand on sait qu'en grec le locuteur dit **νῦν δέ** pour indiquer qu'il revient au présent tel qu'il est : les mots grecs signifient littéralement « mais maintenant ».

Quand on oppose l'hypothèse au présent, alors on a un cas d'irréel du présent ; quand on l'oppose au passé, alors on a un cas d'irréel du passé.

a. L'irréel du présent

L'irréel du présent s'exprime dans la subordonnée par **εἰ** suivie de l'imparfait de l'indicatif et dans la principale par l'usage de la particule **ἄν** précédée ou suivie de l'imparfait de l'indicatif.

— **Εἰ** ὁ Φειδιππίδης πάντα τὰ χρήματα **μὴ ἔδαπάνῃ**, ὁ πατήρ **ἄν εὔπραττεν**· **νῦν δέ** ὁ Φειδιππίδης δαπανᾷ πάντα.

1. Id.

« Si Phidippidès ne dépensait pas tout l'argent, son père serait heureux. Mais en réalité Phidippidès dépense tout. »

Dans notre exemple, la subordonnée est introduite par **εἰ** et son verbe **ἐδαπάνᾱ** est à l'imparfait. La négation dans la subordonnée est obligatoirement **μή**. Dans la principale on rencontre la particule **ἄν** et le verbe à l'imparfait **ἔπραττεν**. Le retour à la réalité est marqué par **νῦν δέ**.

b. L'irréel du passé

L'irréel du présent s'exprime dans la subordonnée par **εἰ** suivie de l'aoriste de l'indicatif et dans la principale par l'usage de la particule **ἄν** précédée ou suivie de l'aoriste de l'indicatif.

— Καίτοι τί **ἄν ἐποίησας**, εἴ σοι ἡ τῆς Ἀργοῦς τρόπις **ἐλάλησεν** ὡσπερ ποτέ ; (texte numéro 9, Lucien)

« Et certes, qu'aurais-tu fait, si la quille de la nef Argo t'avait parlé comme elle le fit jadis ? »

Dans cet exemple, la principale précède la subordonnée : c'est une interrogative directe dans laquelle se suivent les deux marqueurs caractéristiques de l'irréel du passé, à savoir **ἄν** et un verbe à l'aoriste de l'indicatif, **ἐποίησας**. La subordonnée est introduite par **εἰ** et son verbe est lui aussi à l'aoriste de l'indicatif : c'est **ἐλάλησεν**.

— **εἰ** μὲν ἄλλοι τινὲς τῶν αὐτῶν πραγμάτων πραότερον **ἐπεμελήθησαν**, εἰκότως **ἄν** ἡμῖν **ἐπιτιμῶεν**. (texte numéro 2, Isocrate)

« si certains autres s'étaient occupés des mêmes affaires avec plus de douceur, ils auraient raison de nous blâmer. »

Cet exemple montre que l'on peut passer simplement de l'irréel du passé dans la subordonnée (**εἰ... ἐπεμελήθησαν**) à l'expression du potentiel dans la principale (**ἄν... ἐπιτιμῶεν**). Isocrate veut dire ainsi que dans le passé les adversaires de sa cité n'ont pas fait mieux qu'elle et que donc il est difficile d'imaginer des reproches contre Athènes.